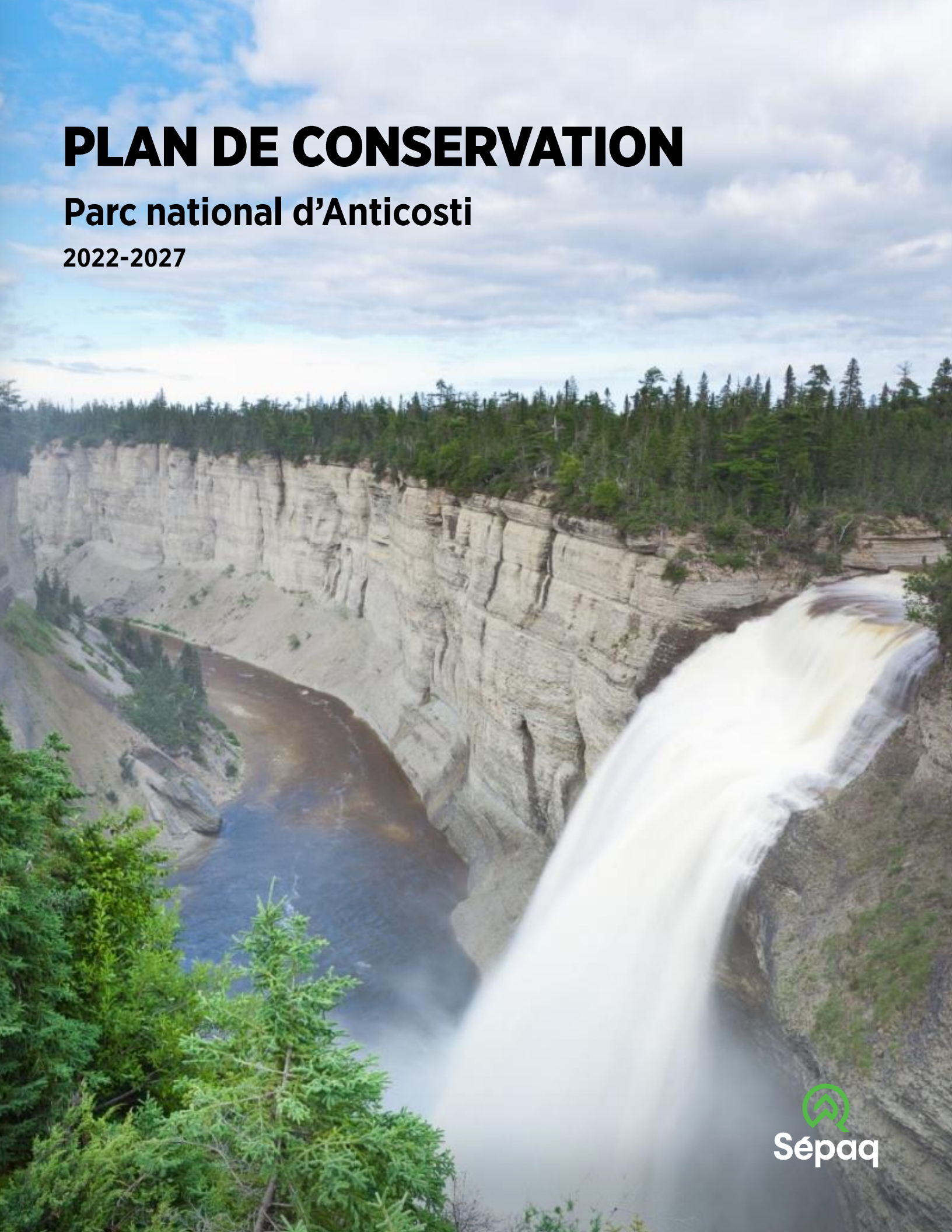


PLAN DE CONSERVATION

Parc national d'Anticosti

2022-2027



Équipe de réalisation

Éric Savard	Responsable du Service de la conservation et de l'éducation du parc national d'Anticosti, Sépaq
Serge Larivière	Directeur, Sépaq Anticosti et Parc National Anticosti, Sépaq
Robin Plante	Directeur du parc national d'Anticosti jusqu'en 2022, Sépaq
Gabrielle Grenier	Biologiste à la vice-présidence Exploitation, parcs nationaux et campings, Sépaq
René Charest	Spécialiste en conservation à la vice-présidence Exploitation, parcs nationaux et campings, Sépaq

Aide à la rédaction et révision

Andréanne Lemay	Chargée de projet à la vice-présidence Exploitation, parcs nationaux et campings, Sépaq
Marc-André Villard	Biologiste à la vice-présidence Exploitation, parcs nationaux et campings, Sépaq

Comment citer le document :

« Sépaq, 2022, Plan de conservation 2022-2027 – Parc national d'Anticosti, Sépaq. »

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	1
PILIERES DU PLAN DE CONSERVATION	2
CIBLES DU PARC NATIONAL D'ANTICOSTI	3
ENJEU 1 - IMPACT DU CERF DE VIRGINIE SUR LES ÉCOSYSTÈMES.....	4
RÉFÉRENCES	6

AVANT-PROPOS

La mission des parcs nationaux du Québec est d'assurer la conservation permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou des sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, et de les rendre accessibles afin que ceux-ci puissent profiter aux générations actuelles et futures.

Pour réaliser cette mission, la Politique sur les parcs nationaux du Québec (MFFP, 2018) prévoit différents outils, dont le plan de conservation et le programme de suivi des indicateurs environnementaux (PSIE). Le plan de conservation est un outil de planification qui détermine les enjeux de conservation prioritaires et les vulnérabilités, ainsi que l'ensemble des stratégies et actions à réaliser en matière de conservation pour les cinq prochaines années. Le PSIE est un outil de surveillance qui regroupe plusieurs indicateurs qui visent à déterminer l'état de santé des parcs nationaux, et sert d'assise à la réflexion menant à l'élaboration des plans de conservation.

Les plans de conservation 2022-2027 constituent la troisième génération de plans de conservation des parcs nationaux du sud du Québec gérés par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Le processus de réalisation de ces plans s'appuie sur les standards ouverts pour la pratique de la conservation. Le *Conservation Measures Partnership* (CMP), un partenariat regroupant des agences publiques, des organismes non gouvernementaux et des entreprises privées, a élaboré cet ensemble de principes et de pratiques standardisés au niveau international afin de faciliter la planification de la conservation (CMP, 2020).

Finalement, les plans de conservation s'inscrivent dans la vision du développement durable de la Sépaq qui adhère au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et de ses 17 objectifs. Les plans de conservation contribuent à l'atteinte de plusieurs objectifs de développement durable, plus particulièrement à l'objectif 15 (vie terrestre).

PORTRAIT DU PARC NATIONAL D'ANTICOSTI

Le parc national d'Anticosti a été créé en 2001 et préserve un territoire de 572 km² représentatif de la région naturelle de l'Île d'Anticosti. À ce patrimoine naturel s'ajoutent des paysages grandioses et des formations géologiques exceptionnelles, dont des canyons et des grottes. L'île est aussi l'un des sites fossilifères les plus complets et les mieux exposés au monde : près de 1440 espèces de fossiles des époques ordovicienne et silurienne y ont été recensées. La végétation du parc est dominée par l'épinette blanche et l'épinette noire. Sur le plan faunique, quelque 159 espèces d'oiseaux sont susceptibles d'être observées au parc, dont plus d'une centaine nichant sur l'île. Le cerf de Virginie, introduit au 19^e siècle, est quant à lui dominant. Le broutement de ce cervidé engendre d'ailleurs des impacts non négligeables sur la végétation.

PILERS DU PLAN DE CONSERVATION

La structure que prend la troisième version des plans de conservation est déclinée en trois entités centrales qui orientent nos actions, soit les cibles de conservation, les enjeux de conservation prioritaires et les vulnérabilités.

Cibles de conservation

Les cibles de conservation sont les éléments clés au cœur de la création et de la mission du parc national. C'est ce que l'on souhaite conserver en priorité. Les cibles sont d'abord les milieux naturels. Elles peuvent aussi être des communautés naturelles, des espèces clés¹, des sites ou éléments historiques, archéologiques, paléontologiques ou environnementaux. Les cibles constituent un sous-ensemble du patrimoine naturel et humain du parc national, et leur protection permet d'assurer la conservation de l'ensemble du parc.



Enjeux de conservation

Les enjeux de conservation prioritaires mettent de l'avant les éléments sur lesquelles nous devons intervenir afin d'assurer la conservation des cibles. Ils peuvent être définis comme étant des situations jugées problématiques qui engendrent des conséquences importantes sur l'une ou plusieurs cibles de conservation, et pour lesquelles nous faisons le choix de mettre en priorité nos énergies au cours des cinq prochaines années.



Vulnérabilités

Les vulnérabilités, tout comme les enjeux de conservation, mettent de l'avant les éléments sur lesquels nous devons intervenir afin d'assurer la conservation des cibles. Elles réfèrent à des situations pour lesquelles les connaissances ne permettent pas de confirmer l'état de santé d'une ou de plusieurs cibles de conservation. Il peut aussi s'agir de situations actuellement acceptables, mais pour lesquelles il y a un risque de dégradation future.



¹ Espèce dont la présence est d'une grande importance pour plusieurs autres organismes, et dont la disparition pourrait entraîner celle d'autres espèces et modifier grandement le fonctionnement des écosystèmes.



Cibles du parc national d'Anticosti

Les cibles de conservation du parc national d'Anticosti et leur viabilité sont présentées dans cette section. La viabilité représente la capacité qu'ont les cibles de conservation de résister ou de se remettre de perturbations anthropiques et de se maintenir dans le temps sans intervention de notre part. Elle est évaluée à partir des indicateurs du PSIE et de la connaissance fine du territoire et permet d'identifier à quels endroits l'équipe du parc national doit concentrer ses énergies afin d'assurer la conservation de l'ensemble des milieux naturels qui le composent.

CIBLE 1 – MILIEUX FORESTIERS

ÉTAT À RISQUE

- ↘ La forte densité de cerf de Virginie combinée à la dynamique d'épidémies d'insectes entraîne la disparition des sapinières. Des interventions sont nécessaires afin d'assurer la conservation à long terme de la cible.

CIBLE 2 - TOURBIÈRES

ÉTAT À SURVEILLER

- ↘ Tout comme pour les milieux forestiers, la forte densité de cerf de Virginie cause une pression sur la végétation herbacée. Des interventions sont nécessaires afin d'assurer la conservation de la cible à long terme.

CIBLE 3 - MILIEUX CÔTIERS ET MARINS

ÉTAT BON

- ↘ Notre niveau de connaissance de la cible indique qu'aucune intervention particulière n'est requise afin d'assurer la conservation à long terme des milieux côtiers et marins. Un point de vigilance est toutefois mis de l'avant en raison de l'augmentation potentielle du dérangement des phoques par les visiteurs.

CIBLE 4 – MILIEUX AQUATIQUES ET RIVERAINS

ÉTAT BON

- ↘ Notre niveau de connaissance de la cible indique qu'aucune intervention particulière n'est requise afin d'assurer la conservation des milieux aquatiques et riverains.

CIBLE 5 – SALMONIDÉS

ÉTAT BON

- ↘ Notre niveau de connaissance de la cible indique qu'aucune intervention particulière n'est requise afin d'assurer la conservation des salmonidés.

CIBLE 7 – SITES PALÉONTOLOGIQUES

ÉTAT BON

- ↘ Notre niveau de connaissance de la cible indique qu'aucune intervention particulière n'est requise afin d'assurer la conservation des sites paléontologiques.



Enjeu 1 – Impact du cerf de Virginie sur les écosystèmes

Mise en contexte

Emblème animalier du parc national d'Anticosti, le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) a été introduit en 1896 sur l'île. N'ayant aucun prédateur naturel et bénéficiant d'un climat favorable, ce cervidé a su s'adapter très rapidement à son nouvel environnement. Depuis son introduction, la population de cerf de Virginie n'a cessé de croître, atteignant en 2006 une densité estimée à 20 individus par kilomètre carré. Les hivers rigoureux de 2014, 2015, 2017 et 2018 ont cependant engendré une baisse considérable du cheptel, la population étant estimée à 37 137 cerfs sur l'ensemble de l'île en 2018, soit une densité de 4,76 individus par kilomètre carré. Malgré la baisse observée lors du dernier inventaire, la forte densité de cerf de Virginie sur l'île n'est pas sans conséquence sur les écosystèmes forestiers et humides du parc (**Cible 1 et 2**), mais aussi sur les cerfs eux-mêmes. Par son broutement intensif sur les plantes herbacées et arbustives au cours du dernier siècle, le cerf a modifié la composition des forêts actuelles. Plusieurs espèces de la strate arbustive et herbacée ont de la difficulté à se régénérer. Les sapinières se font de plus en plus rares, alors qu'elles constituent un abri d'importance et représentent plus de 70 % de l'alimentation du cerf en période hivernale. La diminution des superficies des sapinières par le surbroutement rend conséquemment les cerfs plus vulnérables à des hivers longs et rigoureux. Plusieurs plantes rares sont par le fait même affectées par le cerf. Dans les milieux forestiers, on compte par exemple le calypso bulbeux variété américaine (*Calypso bulbosa var. americana*) et la fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*). Dans les tourbières, on peut citer le droséra à feuille linéaire (*Drosera linearis*) et la rhynchospore capillaire (*Rhynchospora capillacea*).

Des inventaires aériens sont réalisés sur l'île depuis 1988 afin d'obtenir des estimations fiables de la population, alors qu'au cours des dernières décennies, plusieurs travaux de recherche ont été effectués afin d'évaluer l'impact du cerf sur la végétation.

Pour le parc national d'Anticosti, l'enjeu de la surpopulation du cerf de Virginie est une priorité depuis sa création. Dix exclos de 2 mètres carrés ont été construits en 2013 et un suivi de l'évolution de la végétation a été réalisé sur une période 5 ans.

But et stratégies

Le but fixé pour cet enjeu est que « **d'ici 2023, les deux zones sensibles au broutement identifiées comme prioritaires sont protégées du cerf de Virginie** ». Pour atteindre ce but, une stratégie est mise de l'avant :

Stratégie 1

Protection des milieux sensibles

Objectif

D'ici 2023, 2 exclos sont mis en place dans les tourbières du parc afin de protéger la végétation du broutement et d'en faire le suivi (témoins).



RÉFÉRENCES

- Conservation Measures Partnership (CMP), 2020. Standards ouverts pour la pratique de la conservation. Version 4.0 (<https://conservationstandards.org/wp-content/uploads/sites/3/2020/12/CMP-Standards-ouverts-pour-la-pratique-de-la-conservation-v4.0-French.pdf>)
- Ministère Forêt, Faune et Parcs, 2018, Politique sur les parcs nationaux du Québec, Gouvernement du Québec, 48 p.
- Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), 2018, Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux du Québec - Rapport 2013-2017